

AVIS PUBLIC



CONSULTATION PUBLIQUE

Portant sur le projet de règlement numéro 24-864 modifiant le règlement de zonage numéro 15-674 afin d'apporter les correctifs nécessaires aux limites des zones suite à l'entrée en vigueur des règlements 184.12 et 184.13 modifiant le Schéma d'aménagement de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Avis public est par la présente donné :

- **Que** le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a adopté, à une séance ordinaire tenue le 15 octobre 2024, le projet de règlement numéro 24-864 modifiant le règlement de zonage numéro 15-674 afin d'apporter les correctifs nécessaires aux limites des zones suite à l'entrée en vigueur des règlements 184.12 et 184.13 modifiant le Schéma d'aménagement de la MRC de La Côte-de-Beaupré;
- **Que** conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (c. A-19.1), le conseil municipal doit tenir une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement;
- **Que** cette assemblée publique se tiendra le lundi 11 novembre 2024, à 19 h 30 dans l'ancien hôtel de ville, situé au 33, rue de l'Église à Saint-Ferréol-les-Neiges;
- **Que** lors de cette assemblée publique, le directeur général expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur ce sujet;
- **Que** le projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;
- **Que** le projet règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, au 150, rue du Moulin, à Saint-Ferréol-les-Neiges, aux heures régulières de bureau.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 1^{er} novembre 2024.

Avis numéro : 2024-53

Marie-Noël Duclos
Greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Noël Duclos, greffière adjointe de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
2. Centre communautaire (33, rue de l'Église)
3. Garage municipal (4070, avenue Royale)
4. Site web de la Municipalité

le 1^{er} novembre 2024, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat,
le 1^{er} novembre 2024.



Marie-Noël Duclos
Greffière adjointe